

---

Hans-Peter Ullmann, *Staat und Schulden. Öffentliche Finanzen in Deutschland seit dem 18. Jahrhundert* [L'État et les dettes. Finances publiques en Allemagne depuis le XVIIIe siècle], Vandenhoeck & Ruprecht, Göttingen, 2009, 254 pages

Marie-Laure Legay

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/comptabilites/837>

ISSN : 1775-3554

**Éditeur**

IRHiS-UMR 8529

**Référence électronique**

Marie-Laure Legay, « Hans-Peter Ullmann, *Staat und Schulden. Öffentliche Finanzen in Deutschland seit dem 18. Jahrhundert* [L'État et les dettes. Finances publiques en Allemagne depuis le XVIIIe siècle], Vandenhoeck & Ruprecht, Göttingen, 2009, 254 pages », *Comptabilités* [En ligne], 3 | 2012, mis en ligne le 07 juin 2012, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/comptabilites/837>

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

Tous droits réservés

---

*Hans-Peter Ullmann, Staat und  
Schulden. Öffentliche Finanzen in  
Deutschland seit dem 18.  
Jahrhundert [L'État et les dettes.  
Finances publiques en Allemagne depuis  
le XVIIIe siècle], Vandenhoeck &  
Ruprecht, Göttingen, 2009, 254 pages*

Marie-Laure Legay

---

- 1 Hans-Peter Ullmann s'est fait connaître dans la communauté scientifique par ses travaux sur les États de la Confédération du Rhin. Il a notamment questionné le modèle napoléonien d'administration des finances et sa diffusion à travers les territoires germaniques [*La Révolution, la France et l'Allemagne. Deux modèles opposés de changement social ?* en codirection avec Étienne François et Helmut Berding, 1989]. Vingt ans plus tard, l'auteur nous livre une synthèse d'histoire financière, comprise comme révélateur des conflits politiques autour de la question sociale. L'analyse tient moins compte des outils de la science des finances publiques que de ceux de l'École de l'économie nationale incarnée par Rudolph Goldscheid et Joseph Schumpeter [*Die Finanzkrise des Steuerstaats. Beiträge zur politischen Ökonomie der Staatsfinanzen*. 1976]. Les deux économistes tiennent les finances publiques comme instance majeure de régulation du jeu politique et social entre propriétaires de la valeur réelle et non-propriétaires. En exergue, la maxime schumpetérienne sur les finances de l'État : « celui qui en saisit le message, celui-ci entend plus distinctement que partout ailleurs le grondement de l'histoire universelle ».
- 2 H.-P. Ullmann explore le passé de l'État fiscal comme il le fit déjà en 2005 [*Der Deutsche Steuerstaat. Geschichte der öffentlichen Finanzen vom 18. Jahrhundert bis heute*], proposant des

clés de compréhension pour notre époque à travers notamment l'analyse des budgets. Ce faisant, il interroge de nouveau la notion de crise (*Finanzkrise*) et le rôle central de l'organisation étatique et de ses arbitrages fiscaux. Quatre thèmes sont abordés dans l'ouvrage de 2009 :

- Concepts
- Crises et réformes
- Budgets et institutions
- Acteurs

- 3 Dans la première partie, l'auteur se concentre sur les césures chronologiques qui sont autant d'étapes de construction de l'État moderne. Le XVI<sup>e</sup> siècle et le développement des impôts de consommation qui marginalisent le rôle financier du Domaine ; l'ère napoléonienne et la naissance d'une administration fiscale rationnelle ; le début du vingtième siècle et la naissance de l'État-Providence. La deuxième partie creuse l'analyse autour des réformes de la fin du XVIII<sup>e</sup> et du début du XIX<sup>e</sup> siècle, insiste sur l'avènement de l'économie de l'endettement qui se caractérise par une rationalisation budgétaire nouvelle, présentée comme le moyen nécessaire de remédiation au déficit structurel des États allemands après les charges de la Révolution française et les guerres de 1792-1815, la systématisation de la levée fiscale et le perfectionnement d'une administration de la dette. Comme en France et ailleurs en Europe, l'institutionnalisation de la dette vise à cristalliser la confiance des créanciers, mais dans les États allemands — particulièrement en Bavière, Wurtemberg, Bade, que l'auteur a étudiés de près —, le défi était d'autant plus délicat à relever qu'il s'agissait de s'affranchir des ordres (*Stände*) et de la gestion traditionnelle, « patrimoniale » pourrait-on dire, des seigneurs territoriaux : la mainmise sur la puissance et l'administration des finances, l'unification à marche forcée du système fiscal et des dettes, en d'autres termes le recours au modèle administratif napoléonien de la direction des affaires, avaient une vocation hautement politique. De ce point de vue, la « révolution » des finances n'a rien d'une « restauration ». Dans la troisième partie, Hans-Peter Ullmann étudie les effets en retour de cette nouvelle organisation financière sur les corps sociaux. À partir de l'étude de Francfort vers 1800, il observe par exemple comment les effets publics animent le marché. La dette de l'État se négocie et devient une part attractive des activités de cette place financière. La dernière partie réunit des études sur les loteries, mais aussi sur Karl August von Malchus, l'un des réformateurs les plus remarquables de la comptabilité allemande, sur lequel nous avons déjà insisté dans le *Dictionnaire historique de la comptabilité publique* et qui mériterait en effet une biographie, sur les banquiers allemands de 1770 à 1850 (avec notamment une liste des banquiers anoblis par le nouveau régime)...
- 4 L'ensemble est très stimulant et permet d'heureuses comparaisons avec les évolutions financières dans le reste de l'Europe. On pense par exemple au rôle de Joseph Cambon dans la formation du modèle administratif « français ». L'ouvrage fait voir tout le parti que l'on peut tirer d'une analyse socio-politique contextualisée des rouages des finances publiques et milite, comme nous le faisons dans cette *Revue d'histoire des comptabilités*, pour une histoire politique des finances. À lire Hans-Peter Ullmann, on s'interroge sur les années 2000 : les États européens se refondent culturellement sur la base de nouvelles règles comptables dont l'application vise à sortir de cette économie de l'endettement décrite par l'auteur. Rebattra-t-elle du même coup les cartes du jeu social ?

---

AUTEUR

**MARIE-LAURE LEGAY**

Université de Lille 3 - IRHiS